



**VILLE DE  
CHOISY-LE-ROI**  
Place Gabriel Péri  
94600 Choisy-le-Roi  
[www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)  
Direction Générale  
ASL/MM

## Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 22 mai 2019

Le vingt-deux mai deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 15 mai 2019, s'est réuni Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

### **Étaient présents :**

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, BRAHIMI Nadia, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, ARNAUD Anne Marie, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, GUINERY Annick (à partir de 21h16), MORO Christiane, ATHÉA Bernard, GRASSET-PRIAN Chantal, RIFFAUD Isabelle, ZIEGELMEYER Laurent, BELLIER Carole, GAUSSENT François, AIT IDIR Jamil, JULLIAN Anne-Laure, DITOEPE LIDOUME Emilienne, ALIROL Béatrice, BRIENNON Jean-Marc, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, PERYAGH Yves, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, OSTERMEYER Sushma, THIAM Moustapha, BARON Monique.

### **Étaient représentés :**

M Ali ID ELOUALI	mandat à Mme Annick GUINERY (à partir de 21h16)
M Gilles DUPUY	mandat à Mme Catherine DESPRES
Mme Sylvie LEROY	mandat à Mme Françoise JUHEL
M. Laurent MELY	mandat à M. Patrice DIGUET
Mme Malika SALIM	mandat à M. Tonino PANETTA

**Était absent :** Mme LEONCE Vanessa

**Secrétaire de séance :** M. THIAM Moustapha

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseiller-ère-s en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

*Après examen des dossiers :*

	<b>Habitat</b>
19.055	Accorde une garantie d'emprunt à l'Entreprise sociale pour l'habitat (ESH) Immobilière 3F pour la construction de 107 logements locatifs intermédiaires, situés dans l'opération d'aménagement de la Fonderie fine.
19.056	Accorde une garantie d'emprunt à l'entreprise sociale pour l'habitat (ESH) ESPACIL HABITAT pour la construction de 244 logements étudiants 171 PLS et 73 PLUS, situés dans l'opération d'aménagement de la Fonderie fine.
	<b>Tarification</b>
19.057	Approuve la modification de la tarification des activités municipales annexée au Pass pour l'Accès Solidaire aux Activités Municipales (PASAM) à compter du 1er septembre 2019.
19.058	Modifie la tarification des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er Juillet 2019.
19.059	Modifie la tarification et les modalités de paiement des « séjours familles » des Centres sociaux de la ville.
	<b>Développement Local Citoyenneté</b>
19.060	Approuve la deuxième répartition de la subvention aux associations locales pour la location d'un transport collectif au bénéfice de l'association « Social Art Postal Club » et de l'association « Les petits Frères des Pauvres ».
	<b>Culture</b>
19.061	Attribue une subvention d'un montant de 1 000 € au Musée de la Résistance Nationale (MNR) dans le cadre de sa restructuration.
	<b>Bâtiment</b>
19.061	Prend acte du Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile de France (SIGEIF) - Année 2017.
19.063	Prend acte du Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) – Année 2017.
19.064	Prend acte du Rapport d'activité du Syndicat du chauffage urbain Choisy-Vitry (SICUCV) – Année 2017.
	<b>Travaux - urbanisme</b>
19.065	Approuve la convention d'objectifs avec l'association CLUSTER EAUX MILIEUX SOLS et fixe la participation de la ville à 4 000€.
19.066	Approuve la rétrocession par le syndicat des copropriétaires Louis Luc au profit de la ville de Choisy-le-Roi des parcelles M266 et M264 dans la ZAC du Port.
19.067	Approuve la rétrocession par Natixis au profit de la Ville des parcelles AB 93 96 98 dans la ZAC du Port
19.068	Accorde sa garantie pour le remboursement de deux emprunts contractés par la SADEV auprès du Crédit Coopératif (pour un montant de 4 500 000 €) et d'Arkea (pour un montant de 4 500 000 €) pour l'aménagement de la ZAC du Port.
19.069	Autorise la signature de la convention de travaux à passer entre les communes de Choisy-le-Roi et d'Orly avec RTE, ainsi que la convention de participation financière à passer entre les communes de Choisy-le-Roi et d'Orly avec Valophis habitat concernant la phase 2 de l'enfouissement des lignes à haute tension du quartier sud.
19.070	Autorise la signature d'un bail emphytéotique administratif avec Batière pour la construction d'une résidence pour femmes en rupture d'hébergement au 27/29 rue Waldeck Rousseau à Choisy-le-Roi.
19.071	Approuve l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF 94).
	<b>Développement durable</b>
19.072	Approuve la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) dans un délai différé et sous réserve de l'instauration de mesures d'accompagnement vers une mobilité durable et équitable socialement.
	<b>Vie internationale</b>
19.073	Approuve le versement d'un fonds d'urgence de 1 000€ pour la reconstruction et la réhabilitation de la ville de BEIRA au MOZAMBIQUE suite à une tempête tropicale le 22 mars 2019.
19.074	Approuve le versement d'un don de 1 000€ à SOLIDARITE LAIQUE pour soutenir leur action au SRI LANKA suite aux attaques terroristes du 21 Avril 2019.
19.075	Approuve le versement d'un fonds d'urgence de 1 000€ au Secours Populaire Français pour venir en aide aux populations comoriennes victimes du cyclone qui a dévasté l'archipel des Comores les 24 et 25 avril 2019.
	<b>Ressources humaines</b>
19.076	Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
	<b>Administration générale</b>
19.077	Approuve la convention de partenariat entre la commune de Choisy-le-Roi et l'association TCM-91 Team Cycliste Morangis pour l'organisation du critérium cycliste le 5 août 2019 et fixe la participation de la ville à 10 000€.
19.078	Approuve le montant maximum annuel d'indemnité de 800€ perçu par le représentant de la commune siégeant au Conseil d'administration de la société d'économie mixte SADEV 94.
19.079	Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions L-2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 22 mai 2019.

Didier GUILLAUME  
Maire de Choisy-le-Roi  
Vice-président du Conseil départemental  
du Val-de-Marne.

